



**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DE LA COMMISSION
D'ORGANISATION DES
COMPETITIONS
Du 1^{er} février 2023
CR N° 24**

Présent (es) : Messieurs BOTTONI Pierre - GILBERT Cédric - BOULLE Thomas
Mesdames HACENE Marie - VANEY Nolwenn

Excusé (es) :

Invité(es) : Madame TORTORA Sandrine
Monsieur COUTEAU Clément

COURRIERS AUX CLUBS

A TOUS LES CLUBS :

- Merci de faire suivre à vos arbitres l'obligation de décocher « inv » pour chaque joueur et officiel qui justifie la vérification de licence.

FONTENAY : La COC prend note de votre rencontre amicale contre Neuilly sur Marne le 22 février 2023 à 20h30.

INFORMATION : Merci de vous rapprocher de la CDA pour la possibilité d'inscrire vos licenciés à une formation d'arbitre adulte avant la fin de la saison 2022-2023.

CHAMPIONNATS MASCULINS

PLUS DE 16 ANS

1^{ère} DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre CS Valenton / Stella St Maur HB du 29/01/2023 :

St Maur : Vous avez fait jouer un joueur brulé au niveau national, vous avez match perdu par pénalités sportive et financière. Le classement sera actualisé.

Rencontre Chennevières HBC / AS Maisons-Alfort HB 2 du 28/01/2023 :

Chennevières : Manque Officiel responsable sur FDME. Amende suit

Rencontre ASA Maisons-Alfort HB 2 / Paris 18^{ème} du 21/01/2023 :

La COC entérine le score de 31 à 23 en faveur de l'équipe de Maisons-Alfort

Rencontre HBC Cachan / Martigua SCL du 18-19/02/2023 :

La COC attend une proposition du club de Cachan pour jouer cette rencontre sur la semaine de la journée.

2^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre ES Sucy HB 2 / US Fontenay HB du 28/01/2023 :

Sucy : Vous avez fait jouer un joueur non qualifié à la date de la rencontre, vous avez match perdu par pénalités sportive et financière. Le classement sera actualisé.

3^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre Paris UC 4 / Entente Plesséenne HB 3 du 05/02/2023 :

Suite à la réquisition du gymnase, le Paris UC propose de jouer le dimanche 5 février à 16h30 au gymnase Charcot. Merci au club du Plessis de donner son accord.

4^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre L'Etoile Parisienne HB / HBC Choisy le Roi 2 du 01-02/10/2022 :

La rencontre doit être jouée avant le 27 février 2023. L'étoile Parisienne propose de jouer cette rencontre le dimanche 12 février 2023 à 12h30 au gymnase Doudeauville à Paris. La COC attend la réponse du club de Choisy pour valider le report.

Rencontre HBC Choisy le Roi 2 / L'Etoile Parisienne HB du 18-19/02/2023 :

Suite au refus d'inversion en date du 15 décembre 2023. La rencontre n'est pas conclue. Merci de conclure au plus vite. Amende suit

MOINS DE 18 ANS

HONNEUR :

Poule A :

Rencontre HBC Choisy le Roi / AS St Mandé HB du 11-12/02/2023 :

En accord avec les 2 clubs, la rencontre aura lieu le mercredi 8 février 2023 à 17h00 au gymnase René Rousseau à Choisy le Roi. Le nécessaire sera fait dans gest'hand.

Poule C :

Rencontre US Ormesson HB / CA Boissy HB du 11-12/02/2023 :

La COC donne son accord pour le changement du jour et d'horaire, la rencontre aura lieu le samedi 11 février 2023 à 17h15. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

Rencontre US Fontenay HB / Marolles HB du 11-12/02/2023 :

La COC donne son accord pour le changement de salle, la rencontre aura lieu au gymnase Allende. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

MOINS DE 15 ANS

1^{ère} DIVISION :

Poule B :

Rencontre Joinville HB AS 2 / Thiais HBC 2 du 28/01/2023 :

Joinville : Votre équipe n'étant pas présente à l'heure de la rencontre, vous avez match perdu par forfait. Le classement sera actualisé.

CHAMPIONNATS FEMININS

PLUS DE 16 ANS

1^{ère} DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre Paris UC 3 / US Fontenay HB du 18/02/2023 :

L'équipe de Fontenay étant qualifiée en Coupe de France, la COC donne son accord pour le report. Merci aux 2 clubs de s'entendre sur une date, la rencontre devant être jouée avant le 19 février 2023 ou sur la 1^{ère} date de report le 25-26 février 2023.

2^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Poule A

Rencontre HBC Arcueil 2 / Paris XO du 18-19/02/2023 :

La COC donne son accord pour le report, la rencontre devant être jouée avant le 20 février 2023 car il s'agit de la dernière journée de la 1^{ère} phase.

Poule B

Rencontre Martigua SCL 2 / US Villejuif HB 2 du 18-19/02/2023 :

La COC donne son accord pour l'inversion et le report. La rencontre aura lieu le jeudi 16 février 2023 à 20h30 au gymnase Maurice Baquet à Villejuif. Le nécessaire sera fait dans gest'hand.

Rencontre Paris UC 4 / Paris SG HB 2 du 04/02/2023 :

La COC donne son accord pour le changement de salle, la rencontre aura lieu au gymnase Charcot. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

Rencontre US Alfortville HB 3 / US Créteil HB du 04-05/02/2023 :

La COC donne son accord pour le changement d'horaire, la rencontre aura lieu à 13h30. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

MOINS DE 18 ANS

Poule A :

Rencontre Elite 75 / US Créteil HB du 04-05/02/2023 :

La COC donne son accord pour le changement du jour et de lieu, la rencontre aura lieu le dimanche 5 février 2023 à 15h00 au gymnase Suchet à Paris. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

Poule B :

Rencontre Entente Val de Bièvre / Stella St Maur HB du 14/01/2023 :

La COC donne son accord pour que la fin de la rencontre soit jouée le mercredi 8 février 2023 à 19h30 à la halle des sports. Rencontre à terminer à partir de 35 minutes et 17 secondes.

MOINS DE 15 ANS

EXCELLENCE :

Rencontre HBC Arcueil / US Créteil HB du 21-22/01/2023 :

La COC donne son accord pour le report de la rencontre pour cause d'Inter Comités. Merci aux 2 clubs de s'entendre sur une date de report. La rencontre devant être jouée avant le 10 avril 2023.

Rencontre ES Sucy HB/ US Créteil HB du 28/01/2023 :

Sucy : Pas de secrétaire ou de chronométrateur sur FDME. Amende suit

HONNEUR :

Poule A:

Rencontre CSA Kremlin Bicêtre 2 / US Ivry HB du 28/01/2023 :

Kremlin Bicêtre : Votre équipe n'étant pas présente à l'heure de la rencontre, vous avez match perdu par forfait. Le classement sera actualisé.

Rencontre Elite 75 / US Alfortville HB 2 du 04-05/02/2023 :

Elite 75 : Pas de secrétaire ou de chronométrateur sur FDME. Amende suit

Poule B:

Rencontre CSM Finances / CSB Bonneuil HB du 28/01/2023 :

Bonneuil : Votre équipe n'étant pas présente à l'heure de la rencontre, vous avez match perdu par forfait. Le classement sera actualisé.

Rencontre AS St Vincent de Paul / US Ormesson HB du 14/01/2023 :

Rencontre non jouée pour cause de fuite d'eau. Merci aux 2 clubs de s'entendre sur une date de report. La rencontre devant être jouée avant le 13 février 2023

COUPE DU VAL-DE-MARNE

MASCULINS

PLUS DE 16 ANS

Rencontre ASM du Perreux / CSA Kremlin Bicêtre :

Rencontre à jouer avant le 6 mars 2023.

Rencontre HBC Arcueil / Villiers EC HB :

Rencontre à jouer avant le 6 mars 2023.

FEMININS

PLUS DE 16 ANS

Rencontre CSM Bonneuil HB / CHB Bry :

Rencontre à jouer avant le 6 mars 2023.



COMMISSION « JEUNES »

MPL N°22/2022

Présents : Michèle PETIT LETURGEZ, Christiane WEIMAN, Jean RIGOLLET et Pierre WEIMAN
Invité : Stéphane DEVIE

NOTE à TOUS LES CLUBS

Et si nous nous préoccupions, au moins quelques instants, des minorités silencieuses ? Minorités, parce que très peu nombreuses, silencieuses parce que nous ne les entendons pas, parce que nous ne les lisons pas ! Et pourtant, si vous saviez combien notre commission se morfond de les voir murées dans leur mutisme. Bien sûr, vous l'avez deviné, nous parlons ici de ces quelques rares équipes qui refusent obstinément de répondre à nos questions : "Vous n'avez pas joué, pourquoi ?", "Avez-vous pensé à joindre le club invité ?", "Êtes-vous convenus d'une date de report ?" ... Non, rien, aucun retour, silence radio...

Alors voici trois bonnes raisons de penser à ce qui précède. Tous nos enfants ont le même droit de jouer : pourquoi, par négligence le plus souvent, les reports après défaillances ne se concluent-ils pas ? Tous nos enfants – et pas seulement eux – ont l'œil rivé sur les classements : comment expliquer qu'ils perdent tout leur sens dès lors qu'une équipe n'a joué que trois rencontres quand les petits copains en ont fait cinq ? Et maintenant, voici la troisième bonne raison : tout cela alourdit considérablement notre travail. Pensez-y en choisissant la raison qui vous semble la meilleure, merci. Venons-en maintenant à l'actualité :

MOINS DE 13 GARÇONS

► poule A : rencontre **Sucy / Ivry** du 4 février. La présence de joueurs de **Sucy** en classe de neige n'en permet pas la tenue à la date initiale. Merci aux deux clubs de s'entendre sur une date de report et au club de **Sucy** de fournir un justificatif émanant du collège.

► poule A : rencontre **Saint-Mandé / Créteil** du 10 décembre. Nous avons bien reçu votre réponse et attendons donc la confirmation de la date du report.

► poule A : rencontre **Villiers / Ivry** du 11 décembre. Nous avons bien reçu votre réponse. Merci au club de **Villiers** de présenter ses propositions de dates en sachant que la commission jeunes ne définit aucune contrainte de jour et heure dans le cas présent. L'accord mutuel des deux clubs nous agréera.

► poule A : rencontre **Marolles / Villiers** des 28/29 janvier. **RAPPEL** : la rencontre ne pouvant se tenir à cette date en raison de la tenue du challenge régional est reportée. Merci aux deux clubs de convenir d'une nouvelle date.

► poule A : rencontre **Sucy / Saint-Mandé** des 28/29 janvier. La rencontre ne peut se tenir à cette date en raison de la tenue du challenge régional. **Sucy** fait une nouvelle proposition : jeudi 16 mars à 18h30. Merci au club de **Saint-Mandé** de répondre à cette proposition.

► poule A : rencontre **Créteil / Nogent 1** des 28/29 janvier. Créteil propose de reporter cette rencontre au 18 février. Merci à **Créteil** d'en préciser le jour et l'heure et à **Nogent** d'étudier cette proposition.

► poule B : rencontre **Nogent 2 / Saint-Maur 1** du 28 janvier. **RAPPEL** : la rencontre ne peut se tenir à cette date en raison de la tenue du challenge régional. Merci au club de **Saint-Maur** de répondre aux propositions de **Nogent** : mercredi 15 février, jeudi 16 février, mercredi 22 mars ou enfin jeudi 23 mars.

► poule B : rencontre **L'Haÿ-Les-Roses / Joinville** du 22 janvier. **RAPPEL** : la présence de joueurs de **Joinville** en classe de neige n'en a pas permis la tenue. Merci aux deux clubs de s'entendre sur une date de report.

► poule D : rencontre **Villeneuve-Ablon / Villejuif** des 10/11 décembre. **RAPPEL** : la rencontre n'avait pu se tenir pour des raisons sanitaires. Merci aux deux clubs de s'entendre sur une date de report.

MOINS DE 13 FILLES

► poule A : rencontre **Marolles / Chennevières** du 5 février. Changement d'horaire : la rencontre débutera à 14h30. *Nous faisons le nécessaire dans Gest'hand.*

► poule A : rencontre **Ivry / Saint-Maur** des 3/4 décembre. **RAPPEL** : la rencontre n'avait pu se tenir pour des raisons sanitaires. Merci aux deux clubs de s'entendre **rapidement** sur une date de report.

► poule A : rencontre **Chennevières / Ivry** des 28/29 janvier. **RAPPEL** : merci au club d'Ivry d'étudier la proposition de Chennevières d'un report au 25 mars à 14h00, la première date proposée ne pouvant convenir en raison des congés de février.

► poule B : rencontre **Valenton / Créteil** du 21 janvier. **RAPPEL** : l'absence de joueurs de **Valenton** n'en a pas permis la tenue. Merci aux deux clubs de s'entendre sur une date de report.

► poule B : rencontre **Villiers / Vitry** du 22 janvier. La rencontre n'a pas été jouée à la date initiale. Merci au club de **Villiers** pour ses explications, merci aussi d'étudier une possibilité de report avec **Vitry** qui est prêt à jouer cette rencontre.

MOINS DE 11 GARÇONS

► poule C : rencontre **Arcueil / Stella Saint-Maur** du 14 janvier. **RAPPEL** : nous pensons que tous les enfants d'**Arcueil** sont désormais rétablis et que vous pourrez ainsi envisager un report pour cette rencontre.

► poule D : rencontre **La Caudacienne / Saint-Mandé** du 3 décembre. **RAPPEL** : merci aux deux clubs de se concerter pour trouver une solution de report pour cette rencontre.

► poule E : rencontre **Choisy-le-Roi / CSAKB 2** du 10 décembre. **RAPPEL** : merci au club de **Choisy-Le-Roi** pour ses propositions. Elles ne peuvent hélas être retenues puisque le club **CSAKB** a déjà des rencontres à son calendrier. Merci aux deux clubs de rechercher d'autres solutions, en particulier celle d'une rencontre en semaine.

► poule F : à l'attention du club **La Caudacienne**. Nous félicitons vos joueurs et leur encadrement qui n'ont pas hésité à se déplacer avec seulement cinq joueurs pour que continue de vivre leur équipe. N'oubliez cependant pas de joindre les clubs de **Vitry** et **Villeneuve-Ablon** à qui vous avez fait "faux-bond" pour jouer les deux rencontres qui vous manquent.

MOINS DE 11 FILLES

► à l'attention des 11 équipes engagées : Notre optimisme de début de saison est contredit par les faits. Nous attendions beaucoup d'équipes, seules 11 ont été engagées.

Cela nous conduit aujourd'hui à nous interroger sur notre proposition initiale de finalités sur trois dates (chacune des trois premières équipes de la poule A rencontrant chacune des trois premières de la poule B en matches secs, et de même bien sûr pour les trois dernières des poules A ou B) pour lui préférer une deuxième phase sur six dates (même recombinaison des poules mais en matches aller-retour) : 11/12 mars, 18/19 mars, 25/26 mars ⁽¹⁾, 1^{er}/2 avril, 15/16 avril et 13/14 mai. Nous vous donnerons davantage de détails la semaine prochaine.

(1) le week-end des 25/26 mars est un week-end de coupe. Nous étudierons avec bienveillance toutes les demandes de report formulées par les équipes qui resteraient encore en compétition.

► poule B : rencontre **Villiers / Villejuif** du 28 janvier. La salle de **Villiers** était indisponible pour des raisons de sécurité, cette rencontre n'a pas pu se tenir. Merci aux deux clubs de se concerter pour trouver une solution de report, **le plus rapidement possible pour permettre l'élaboration des calendriers de la deuxième phase play off – play down (voir ci-dessus).** Nous vous suggérons la **date des 18/19 février.**

ANOMALIES	ARBITRAGES	SUR	FEUILLES	DE	MATCHES
-----------	------------	-----	----------	----	---------

Nous faisons, de nouveau, appel à vous, clubs, pour ne plus avoir les éternelles pages d'anomalies pour des JA « club » non présents dans la base arbitres du Comité. Merci à vous d'y remédier rapidement, en voici une liste certains sont les mêmes car vous n'avez pas fait le nécessaire auprès des clubs, si nous avons la chance d'être entendu ce serait une récompense

ARCUEIL :	BEAUTIER Théoden non actif
CACHAN :	MERTZWELLER Tom – LOUF Clément - ST MARTIN Adrien – DUVAL BAILLARGEAT Maxime
IVRY :	RAMALHOS Ethan(déjà signalé)- COULIVBABLEY Naimatou – BOUKADIDA Zaynab – ABDICHE Cheneze – BENSaid Chayma SABATIER Léon & GONTAINE GARRIGUE Alexandre : non activés
JOINVILLE :	LAUTIER Hugo
KREMLIN BIC :	CODET Eliot
NOGENT :	RISSELIN Killian non actif
PLESSIS TREV :	MICHELIN DIAZOU Florian
ST MANDE :	TABAGGO-POGGI Marco – LEBRETON- LEGER Baptiste -NGUYEN Nathan BODIN DE GRAEF Maixent
THIAIS :	MERZOUG Samia
VALENTON :	XAVIER Kevin
VILLENEUVE :	VIGIER François non actif
VILLIERS :	ALVES Lucas – SOURIS Robin (déjà signalé) – SIMON Hector – MIRA Adem GUILMEAAU Axel – ASSOUMANI Imrad -
VITRY :	ROTA Lilouan (déjà signalé) – LAMRI Nohan- DELMESTRE Milo –

COURRIERS aux CLUBS

► à l'attention du club de Créteil : le nom de votre joueur Mohamed-Ali LACHAAL apparaît sur la FDME de la rencontre Créteil 2 contre Saint-Maur (poule B jouée jeudi 26 janvier) et aussi sur celle de Créteil 3 toujours contre Saint-Maur (poule E jouée samedi 28 janvier). Nous vous demandons instamment de proscrire ces allers-retours et de choisir définitivement dans quelle poule évoluera ce garçon.

► couleur des maillots : elle est indiquée sur les conclusions de match. Veillez-y : l'équipe invitée doit jouer avec une couleur autre que celle du club recevant. Faute de mieux, ayez au moins des chasubles sous la main.

► modifications d'horaires : les demandes doivent nous parvenir impérativement avant le vendredi à 16h00 pour nous permettre de faire le nécessaire dans Gest'hand.

► officiels non qualifiés : tous les officiels dont le nom figure sur la FDME doivent posséder une licence "qualifiée". Merci donc au club de **Choisy-le-roi** d'établir une licence blanche pour votre entraîneur Clara CAMMARATA, merci aussi au club de **Vitry** de régulariser celle de votre entraîneur Joël CÉSARIN et à celui de **Sucy** d'en faire autant pour son arbitre Ivan ROSAS-CRUZ qui ne peut arbitrer sans licence "joueur".

► contestations sur les FDME : pensez, dans tous les cas litigieux qui vous ont conduit à formuler une observation sur la FDME (pratique de la "défense à plat", par exemple), à la confirmer par mail à la commission jeunes. Merci.

► À l'attention du club de **Marolles**. **RAPPEL** : merci de changer la date que vous proposez pour votre tournoi de mini hand : le 19 mars est consacré exclusivement au déroulement des plateaux. Vous en retrouverez la liste ci-dessous.

RAPPEL PLATEAUX TK & TOURNOIS MINI HAND autorisés

Le prochain plateau se tiendra à **Valenton** samedi 11 février, de 11h00 à 13h00 (*attention : un lapsus nous a fait écrire la semaine dernière "dimanche 12" : non, ce sera bien samedi 11*) et accueillera cinq équipes de niveau "moyen" : une de **Créteil**, une d'**Alfortville**, une de **Nogent** et deux de **Valenton**.

Pour toute demande de renseignements, pour toute proposition, suggestion... n'hésitez pas à appeler Stéphane au 06 62 17 21 07

Samedi 4 février
Dimanche 5 février 2023
11-12 février 2023
Samedi 18 février 2023
Dimanche 12 mars 2023
18-19 mars 2023
Dimanche 26 mars 2023
Dimanche 2 avril 2023
Dimanche 9 avril 2023
15-16 avril 2023
Dimanche 23 avril 2023
Dimanche 14 mai 2023
Dimanche 11 juin 2023

Baby Hand à MAROLLES
FONTENAY -
Plateau dont 1 à Valenton
VILLIERS
VITRY - MAROLLES
Plateau dont 1 au Plessis
HAY LES ROSES - ORMESSON
BONNEUIL - CACHAN
CRETEIL
Plateau
VALENTON
CHEVILLY LARUE - CHENNEVIERES
SUCY - ARCUEIL

Dernière Minute : le Comité à la gentillesse de vous prêter des buts pour vos tournois, aussi nous vous demandons de bien vouloir les rapporter en bon état et pliés (notice de pliage jointe) Un grand merci.

Bon week-end, bons matches, rendez-vous jeudi prochain.

Pour la Commission Jeunes
Michèle PETIT LETURGEZ

Le Président de la COC du CDHB 94
Pierre BOTTONI



Les membres de la COC du CDHB 94 présents et concernés par une quelconque décision sur le présent compte rendu n'ont pas pris part aux débats.

Voie de recours : Conformément aux dispositions contenues dans l'article 6 de la section 2 du titre 1 du règlement d'Examen des Réclamations et Litiges de la F.F.H.B., cette décision est susceptible d'être contestée auprès du Président de la Commission de Réclamations et Litiges du Comité 94, dans un délai de sept jours suivant la notification de la décision, par lettre recommandée avec accusé de réception et accompagné des droits de consignation prévus.